

Assemblée communale de la commune mixte de Crémines
Jeudi 23 juin 2022 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes 2021 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver les comptes 2021 de la Commune mixte de Crémines.
3. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2022.
4. Prendre connaissance du décompte final de la réfection du chemin d'accès à la place polysportive.
5. Prendre connaissance du décompte final du remplacement du chauffage école-halle.
6. Prendre connaissance du décompte final du véhicule communal.
7. Prendre connaissance du plan financier 2021.
8. Divers.

Les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune :

- Comptes 2021 du SSGV
- Comptes 2021 de la commune mixte de Crémines

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 18 mai 2022

Le Conseil communal